

AUDIENCES PUBLIQUES DU BAPE
PROJET ÉNERGIE CACOUNA

230

P NP

DM
75.1

Projet d'implantation du terminal
méthanier Énergie Cacouna

Cacouna

6211-04-005

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

**YVAN ROY,
CACOUNA**

**(Présentation publique le 14 juin 2006,
à la salle paroissiale de Cacouna)**

Présentation de la personne

Yvan Roy, natif et résident de Cacouna depuis 1947.

Études :

Bacc. ès-arts au Collège Ste-Anne-de-La-Pocatière (1967)

Bacc. spécialisé en théologie à l'Université du Québec à Rimouski (1970)

Emploi permanent :

Technicien en photographie au Cégep de Rivière-du-Loup depuis 1972

Implications et expériences pertinentes pour ce dossier:

- Membre du Conseil régional de l'Environnement de l'Est du Québec (CREEQ, aujourd'hui CRE-BSL) dès sa fondation en 1977, puis administrateur et président de l'organisme jusqu'en 1984;
- Responsable pour le CREEQ du dossier de port méthanier *Projet Pilote de l'Arctique* en 1980-81, et des dossiers d'*arrosage contre la tordeuse des bourgeons de l'Épinette* et de *protection des battures*;
- Collaborateur et observateur pour la firme André Marsan dans le cadre de la réalisation de l'étude sur la colonie de Guillemots noirs (à miroir) de Gros-Cacouna, pour TransCanada Pipelines à l'été 1981;
- Membre fondateur de l'Union Québécoise de Conservation de la Nature (UQCN);
- Coordonnateur du Journal communautaire EPIK de Cacouna depuis + de 30 ans;
- Responsable, pour l'EPIK, de la réalisation des projets de
 - *collection de cartes et expositions CACOUNA ILLUSTRÉ (2000-2002)*
 - *événements NELLIGAN À CACOUNA (2002-2004)*
 - *édition et rédaction du livre NELLIGAN À CACOUNA (2004)* avec la collaboration de monsieur Paul Wyczynski, spécialiste et biographe de Nelligan et professeur émérite à l'Université d'Ottawa.
- Membre de l'équipe locale formée pour participer au *Programme de surveillance des marais* (marais de Gros-Cacouna) développé par *Études d'Oiseaux Canada et Environnement Canada* (2006).

Coordonnées :

Yvan Roy

245 rue Principale Ouest, Cacouna, QC, G0L 1G0

(418) 862-3061

Courriel : epik@sympatico.ca

Présentation du mémoire

Introduction

J'aimerais d'abord préciser ce qui motive ma présentation, ou ma réflexion.

- 1- J'ai des racines profondes dans Cacouna (depuis plusieurs générations).
- 2- Depuis les années 70, j'ai participé à la formation de plusieurs groupes dont l'objectif était la sensibilisation à la qualité de notre environnement et à sa préservation. Je pense au CRIE (autrefois le CEPT), au CREbsl (CREEQ), à l'UQCN, et j'ai œuvré au sein de ces groupes à divers titres (bénévole) sur des dossiers avec enjeux nationaux, comme l'Arrosage chimique contre la tordeuse, la Protection des battures à marais salés, le projet de centrales nucléaires le long du St-Laurent, et le Projet Pilote de l'Arctique de 1981. J'ai aussi été responsable vers 1990 de la Campagne pour l'Adoption d'un béluga par la région de Rivière-du-Loup. Elle s'appelle ONDINE et aux dernières nouvelles était encore vivante...

Ces implications m'ont permis de réaliser que l'importance de préserver l'environnement pour assurer la viabilité et la durabilité des projets semble faire l'unanimité : c'est ce qui est devenu le concept de développement durable. À travers tous ces dossiers également, j'ai vu comment il était important, pour assurer une bonne analyse des projets, qu'il y ait le contreponds des groupes environnementaux et du perçu des populations qui vont avoir à vivre avec. Un promoteur a beau avoir toutes les qualités et de multiples experts et expertises, chaque milieu d'implantation est unique et présente des contraintes qui lui sont propres. C'est une des raisons, si je ne me trompe, qui a justifié la naissance du BAPE.

La 3^e chose qui motive ma présentation, c'est mon implication dans le milieu cacounois.

Depuis 1974 (32 ans) je suis actif au sein du journal EPIK, le journal communautaire de Cacouna, historiquement des 2 Cacouna, Paroisse et Village. J'ai donc suivi de près, depuis tout ce temps, l'évolution du milieu, les tensions devenues légendaires entre le Village et la Paroisse, mais j'ai aussi été témoins et acteur de très beaux moments de fêtes communes, de grandes réalisations et de solidarité.

J'ai été très sensible hier soir à la présentation du Dr Gervais qui parlait d'un impact important du projet actuellement étudié sur la solidarité des communautés.

C'est une des raisons qui m'a amené à mettre des images sur mon propos.

Ayant passé les 34 dernières années de vie professionnelle à partager ma passion pour la photographie avec les jeunes du Cégep pour qui les mots sont souvent vides de sens, je pense que des images peuvent souvent exprimer mieux que des mots une préoccupation ou un constat.

Je vous invite donc à m'accompagner dans ce bref survol dans le temps et l'espace de Cacouna...

On a souvent fait référence au projet de 1981.

Pour s'en faire une petite idée, voyons quelques images...

Curieusement, je ne me rappelle ni n'ai vu mention nulle part de l'acheminement de ce gaz par gazoduc. Ce serait intéressant de voir pourquoi on l'avait aussi écarté en 1981...

Comme responsable du journal EPIK dans ces années-là, je me rappelle avoir déploré le manque d'intérêt de la population locale dans le processus de consultation et d'audiences et le manque de sensibilisation sur les enjeux environnementaux. Il faut dire que ce qui dominait les rapports de force était la grande compétition politique entre le choix de Canso ou celui de Cacouna... Comme peu de mesures de protection n'avaient encore été établies pour protéger les écosystèmes environnants, la promesse de suivis et d'études ultérieures avait suffi pour que le BAPE donne son aval au projet.

On est aujourd'hui dans un contexte bien différent.

Les gestionnaires de la préservation des écosystèmes se sont dotés, depuis 25 ans, de plans de protection, de règlements et plusieurs lois protègent les espèces et le milieu.

Et, en parallèle, la technologie a aussi évolué dans ces 25 dernières années.

C'est ce qui m'a amené, le 1^{er} septembre 2004, au lancement public du projet d'Énergie Cacouna, dans cette même salle, à m'engager, comme responsable du journal communautaire et avec l'expertise des préoccupations environnementales propres à notre milieu, à sensibiliser, informer et conscientiser la population de Cacouna sur le sérieux des enjeux de ce projet et à offrir par le journal un lieu d'expression pour toutes les opinions qui seraient émises, dans le respect des personnes. Tout au long des parutions, aucun texte signé n'a été refusé.

Depuis le début et jusqu'à maintenant, j'ai invité la population à la prudence, tant que tous les éléments ne seraient pas connus, à bien s'informer et à se faire une opinion éclairée, en toute conscience. (Voir addendas fournies en pdf)

Je me rends compte que le danger de ces projets à grands impacts, et ce qui crée des clans, des divisions, des affrontements, c'est de vouloir juger de l'acceptabilité du projet par un effet de balancier, en mettant d'un côté les avantages économiques du projet et de l'autre les impacts sur l'environnement, les deux camps ne considérant comme important que le côté de balance qu'ils connaissent davantage ou jugent, pour toutes sortes de raisons, comme prioritaire. Et cette divergence est d'autant plus forte que le milieu n'a pas pris le temps, avant l'annonce de projets, de réfléchir sur son avenir comme collectivité et sur les choix de développements qu'elle entend prioriser. On fait donc du cas par cas, et des camps se reforment à chaque nouveau projet...

On le voit avec ce projet-ci, on le voit aussi avec les éoliennes, et ça va continuer tant qu'on n'aura pas fait cette réflexion commune sur notre avenir.

J'aimerais qu'il soit clair que les conclusions que je vais présenter ne sont pas le fruit de cette balance entre retombées économiques et impacts environnementaux. Elles portent plutôt sur ce que j'ai demandé publiquement au promoteur en septembre 2004 : le promoteur pourra-t-il démontrer, entre le lancement du projet et les audiences publiques, que, techniquement et pratiquement, son projet pourra s'implanter harmonieusement au cœur de ces milieux fragiles protégés en respectant toutes les mesures, règlements, lois et plans établis pour assurer l'intégrité de ces habitats et des espèces protégées qui y vivent et en préservant la qualité de vie de la population immédiate qu'il appelait son 3^e partenaire.

Dans l'optique de ce défi d'harmoniser industrie et environnement, donnons-nous des repaires visuels...

Quand on parle de MILIEU DÉJÀ PERTURBÉ...

Avec le recul ou un angle différent, la perturbation prend moins d'importance...

Et prend même un tout autre sens... les marais sont le poumon du fleuve...

Plus de recul montre Gros-Cacouna comme elle était originellement, une presque île, une partie des battures...

Et l'île Verte devient une composante du même milieu...

Et le cœur du village apparaît comme un peu plus près que les chiffres semblent le dire...

On perçoit autrement le cordon boisé et ses plages que s'arrachaient les touristes du siècle dernier pour s'en faire de luxueuses résidences d'été...

Et revenu sur terre, on peut voyager dans le temps en étudiant de plus près notre patrimoine bâti et respirer au rythme de notre environnement

Oui, Gros-Cacouna a été transformé partiellement en port de mer.

Oui, Gros-Cacouna est encore un milieu d'une diversité biologique exceptionnelle...

Et ce qu'on aperçoit au loin, sur le fleuve... ces dos blancs qu'on a longtemps appelé marsouins, si on les voyait de près, en dessous, peut-être qu'on trouverait important d'insister sur leur protection...

Comment assurer l'harmonie de cet ensemble?

Le promoteur a-t-il prouvé que le projet Énergie Cacouna saura préserver cette harmonie?

Voici ce que je crois...

Encore bien des zones grises

À cette étape du processus, au moment où vous avez, comme Commission, à cumuler les informations qui vont vous permettre de faire des recommandations au ministre de l'Environnement en vue d'une autorisation éventuelle du Conseil des ministres à ce qu'un certificat de construction soit délivré, beaucoup d'incertitudes et de zones grises subsistent, et plusieurs éléments sont encore manquants.

Contexte économique-politique

Même si le contexte politique québécois, avec sa nouvelle stratégie énergétique, met l'emphase sur la diversification des sources d'énergie et sur la rentabilisation de l'exportation d'une partie de cette énergie;

Même si le Québec veut devenir moins dépendant de son approvisionnement en gaz naturel de l'Ouest canadien, cela ne doit pas diminuer l'importance des impacts environnementaux appréhendés.

Choix contestable d'un site industriel lourd et à risque au cœur d'écosystèmes fragiles

Énergie Cacouna a choisi de s'implanter au cœur de 5 écosystèmes fragiles abritant une impressionnante diversité d'espèces vivantes, dont plusieurs espèces vulnérables, menacées et protégées;

Il a fallu plus de 20 années de recherche, d'efforts et de concertation pour en arriver à établir des lois, des règlements et des plans visant à protéger cette biodiversité et certaines espèces; à ce jour, l'étude d'impact a peut-être voulu montrer un impact général minime à faible, mais la preuve n'a pas encore été faite que toutes les lois, plans et règlements de protection sont respectés.

Les études de risque et les modélisations qui les figurent ne peuvent tenir compte de l'élément *terrorisme* puisqu'aucune statistique ne vient chiffrer cet élément (*on n'a en effet tenu compte d'acte terroriste que dans le cas des conséquences du pire accident impliquant un navire dont la coque sous l'eau aurait été potentiellement perforée par un acte terroriste - obus ou autre action délibérée*);

Or, la donne vient de changer avec les événements du 5 juin dernier à Toronto, qui ont confirmé que le Canada est manifestement considéré par les cellules d'Al-Qaïda comme la porte d'entrée de l'Amérique, au même titre que les États-Unis, donnant aux cibles stratégiques canadiennes un facteur de risque beaucoup plus élevé que l'on croyait;

Altération de la qualité de l'air VS la santé de la population environnante

Cacouna est historiquement associé à la qualité de son air iodé et salin, réputation qui l'a mis au premier rang des places d'eau du *Dominion* à la fin du XIX^e siècle et qui, alliée à la richesse de son environnement naturel et patrimonial, en fait ou peut en faire une destination ou un arrêt privilégié, encore aujourd'hui;

Cette assurance de qualité est difficilement compatible avec l'émission prévue et régulière de tonnes de contaminants (SO₂, NO₂, CO...) dont une certaine quantité ne pourra qu'immanquablement redescendre dans l'air que nous respirons, selon les hauts et les bas des conditions atmosphériques...

Même en respectant les normes, les concentrations émises peuvent avoir un impact sur la santé des résidents environnants, comme l'a confirmé le représentant de *Santé Canada* dans la première partie des audiences;

Impacts sur la faune (espèces protégées)

Les impacts certains sur plusieurs espèces protégées ne sont pas suffisamment documentés par le promoteur, sont de toute évidence sous-estimés et peuvent être beaucoup plus importants si on tient compte des effets cumulatifs et résiduels :

- Éperlan arc-en-ciel : «... le pompage de 60 000 m³ d'eau (de ballast) pourrait entraîner la ponction de 270 000 jeunes éperlans à tous les six jours entre les mois de mai et août. Cet impact pourrait s'avérer significatif pour cette espèce désignée vulnérable.» «En absence d'informations précises et d'inventaires exhaustifs sur l'éperlan de la part du promoteur pour le secteur d'étude, il est difficile d'apprécier l'impact potentiel du projet. La perte nette d'habitat suite à l'érection des structures en milieu aquatique, représente de façon certaine un impact. (...)» (Guy Verreault, biologiste MRNF-Secteur Faune)
- Faucon pèlerin : «Selon nos connaissances, il n'existe pas de lieux potentiels de nidification pour le faucon pèlerin à proximité qui permettraient au couple de conserver le même territoire.» (Guy Verreault, MRNF)
- Guillemot à miroir : Les guillemots sont très vulnérables aux contaminants répandus sur l'eau (déversements d'hydrocarbure). De plus, les bruits importants et intenses en période de construction, et les bruits associés aux activités régulières d'accostages assistés de remorqueurs, dérangeront de façon importante cette rare colonie côtière.
- Bihoreau gris : En forte concentration dans le secteur extrême sud-est du site, cette population de bihoreaux gris devra (temporairement ou définitivement!) déménager...
- Le Béluga du Saint-Laurent : verra sa pouponnière (lieu de mise-bas, d'élevage, et zone de jeu) régulièrement traversée par méthanier et remorqueurs... Les impacts faibles prévus ne sont pas réalistes. Les études pertinentes ont longuement tardé, sont encore à tout le moins incomplètes et n'apportent aucune assurance sérieuse.

Richesse et potentiel archéologique

La présence nouvellement découverte d'artéfacts amérindiens et d'art rupestre dans une grotte située à proximité du site au nord-ouest de Gros-Cacouna, laisse présager un potentiel archéologique élevé dans un secteur identifié dans l'étude d'impact du promoteur comme n'en recelant *aucun*;

Marché aléatoire du gaz naturel

Le contexte aléatoire du marché du gaz naturel, au gré de l'économie mondiale, au gré des tensions internationales, au gré des concurrents, au gré des risques d'attentats n'a rien de rassurant ni de stimulant.

Ex. :

- le Projet pilote de l'Arctique, accepté par le BAPE et le gouvernement du Québec en 1981, s'est évaporé aussi vite qu'il s'était imposé...
- le terminal d'Elba Island en Georgie, que nous avons visité en 1980 (délégation régionale), a interrompu ses opérations l'année suivante pour ne réouvrir que vingt et quelques années plus tard...

L'industrie lourde justifie d'autres industries lourdes

La présence de cette industrie lourde et à risque, avec son *effet domino* ou *tremplin* tant attendu - entraînant comme il est souhaité par plusieurs la venue d'autres industries possiblement lourdes prêtes à s'établir à proximité de ce site qualifié de *déjà perturbé* - est susceptible d'éteindre toute envie de développement de ces mêmes lieux qui serait basé sur la présence et l'utilisation respectueuse de ces milieux naturels exceptionnels, sur la qualité de l'air et la beauté des lieux, tant habités que naturels;

Les promesses pécuniaires ont faussé la perception des vrais enjeux

D'alléchantes retombées de taxes, qui ont été révélées et médiatisées à quelques jours du référendum annoncé pour le Village de Cacouna, ont grandement contribué à *rassurer* une partie de cette population du Village et ont amené une balance de 57% en faveur du projet (et de ses retombées);

Ce référendum, prématuré parce que la population n'avait pas en main tous les éléments pour un choix éclairé, et que le promoteur s'est empressé d'identifier comme un record d'*acceptation sociale* du milieu, ne pouvait qu'être consultatif et donnait en fait le pouls à *ce moment-là* de la perception du projet par la population du Village;

Pour toutes ces raisons et bien d'autres qui pourraient s'ajouter si tout le projet et ses suites étaient connus (gazoduc, ligne électrique, ...),
le projet de port méthanier tel que présenté :

- 1- menace l'intégrité des écosystèmes protégés au cœur duquel il entend s'implanter;
- 2- présente un risque certain pour la santé et la sécurité de la population vivant à proximité;
- 3- réduit sérieusement le potentiel de développement écotouristique et la valeur patrimoniale, archéologique et historique du milieu;

La preuve n'a donc pas été faite qu'il peut s'implanter en respectant la richesse et l'intégrité du milieu naturel et en préservant la qualité de vie de ses habitants.

De plus, vue l'importance des impacts environnementaux appréhendés avant même d'y ajouter les impacts cumulatifs du raccordement au gazoduc et d'installation d'une ligne électrique, le BAPE, contrairement à 1981, ne devrait pas donner l'aval à ce projet sur la promesse d'études ultérieures plus poussées, d'éventuelles mesures de mitigation ou de compensation, ou sur des engagements de consultation et de suivis.

Monsieur le président, messieurs les commissaires, je vous remercie, Yvan Roy